

Règlement

RÈGLEMENT DU CONCOURS ARABESQUE 2024 :

La 4ème édition du concours aura lieu le dimanche 31 mars 2024 au complexe Alain JARSAILLON à BEAUGENCY(Loiret). Si le nombre de candidats est trop important, il se poursuivra le lundi le matin avec, au plus tard, une remise des prix en début d'après-midi. Vous en serez informés dès la clôture des inscriptions (1er mars).

Prise de plateau possible le samedi 30 Mars 2024. Inscriptions pour la prise de plateau jusqu'au 23/03/2024 (concours.arabesque@gmail.com).



1- JURY

Le jury est composé de personnes reconnues dans le monde de la danse classique. Ses décisions sont sans appel. Possibilité d'échanger avec le jury au sujet du résultat du candidat.

2- CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Être âgé(e) de **7 ans à 25 ans** le jour du concours. Catégorie spéciale pour les plus de 25 ans, (sélection sur vidéo au moment de l'inscription). Présenter des chorégraphies classiques ou néo-classiques.

Trois catégories : AMATEUR, AMATEUR-AVANCE et PRE-PROFESSIONNELLE :

- **Catégorie amateur :** candidats qui ne se lancent pas dans une carrière professionnelle.
- **Catégorie amateur-avancé :** candidats qui ne se lancent pas dans une carrière professionnelle mais qui ont l'expérience des concours.
- **Catégorie pré-professionnelle :** candidats qui ont pour objectif une carrière professionnelle et seront jugés en tant que tels. **Uniquement pour cette catégorie, il y aura :**
 - **Un cours le samedi 30 mars (après-midi)** donné par Cyrille ATANASSOFF, Président du Jury
 - **Des éliminatoires**
 - **Un final**

Le jury se réserve le droit de reclasser un candidat s'il juge qu'il ne s'est pas présenté dans la catégorie adaptée.

Chaque candidat.e peut présenter plusieurs passages.

3- DURÉE DES MUSIQUES :

Pour les variations :

Les **deux** premiers niveaux : minimum 1mn, maximum : 1mn30. Les **autres** niveaux : minimum 1mn 15, maximum 2mn.

Pour les pas de deux, chorégraphie libre et groupe, chorégraphie libre :

Tous les niveaux : minimum 1mn30, maximum 3mn30.

4- MODALITÉS DE PARTICIPATION :

Les inscriptions peuvent se faire :

- **En candidats libre**, pour les candidat.e.s se présentant hors d'une école ou seul de leur école.
- **Ou présentés par une école**, à partir de 2 candidats.

I. Variations

Pour les candidat.e.s présentés par leur école, les professeurs devront de renvoyer la fiche professeur accessible ci-dessous :

A – Une variation libre.

Les variations sont individuelles.

6 niveaux :

- Fille : Marie **TAGLIONI** / Garçon : Vaslav **NIJINSKI** : 7-8 ans.
- Fille : Anna **PAVLOVA** / Garçon : Jean **BABILEE** : 9-10 ans.
- Fille : Liane **DAYDÉ** / Garçon : Rudolph **NOUREEV**: 11-12 ans.
- Fille : Noella **PONTOIS** / Garçon : Michaël **DENARD** : 13-14 ans (1/2 pointes ou pointes).
- Fille : Sylvie **GUILLEM** / Garçon : Mikhael **BARYSHNIKOV** : à partir de 15 ans et jusqu'à 24 ans (pour les amateurs et amateurs avancés : 1/2 pointes ou pointes, et pour les pré-professionnels : pointes).
- Filles Aurélie **DUPONT** / Garçon : Manuel **LEGRIS** : à partir de 25 ans (pour les amateurs et amateurs avancés : 1/2 pointes ou pointes, et pour les pré-professionnels : pointes).

Les variations sont présentées en tunique ou en costume.

B – Une variation de répertoire.

Pour les filles, les variations de répertoire peuvent être présentées sur demi-pointes entre 12 et 13 ans et sur pointes à partir de 13 ans.

Possibilité de présenter les variations de répertoire issues des ballets suivants :

Le lac des Cygnes, la Belle au bois dormant, Casse-Noisette, Don quichotte, Coppélia, La Fille mal Gardée, Esméralda, Diane et Actéon, Le Corsaire, la Bayadère, la Source, Sylvia, Le Carnaval de Venise , Arlequinade, La Sylphide, Les Sylphides , Flammes de Paris, Halte de Cavalerie, La fête des fleurs à Genzano, Napoli, Paquita, Le petit cheval bossu, Giselle, Raymonda, Grand pas de quatre, Grand pas classique, le Bal des Cadets, la Fille du Pharaon, Le Talisman , Pas de quatre de Pagni.

Pour toutes autres variations, merci de nous fournir l'autorisation de l'auteur.

4 niveaux :

- Fille : Liane **DAYDE** / Garçon : Rudolph **NOUREEV** : 12 -13 ans.
- Fille : Noella **PONTOIS** / Garçon : Michaël **DENARD** : 13-14 ans.
- Fille : Sylvie **GUILLEM** / Garçon : Mikhael **BARYSHNIKOV** : à partir de 15-24 ans.
- Filles Aurélie **DUPONT** / Garçon : Manuel **LEGRIS** : à partir de 25 ans.

Les variations sont présentées en **costume**.

C – Une variation de cours (écoles) :

Chaque professeur crée une chorégraphie pour un groupe d'élèves de même niveau. Il n'est pas possible de reprendre des variations imposées d'autres concours.

ATTENTION : Modifications pour l'année 2024

7 niveaux :

- **GRAINE D'ÉTOILE JUNIOR** : 7-8 ans.
- **GRAINE D'ÉTOILE** : 8-9 ans.
- **ESPOIR** : 9-11 ans.
- **QUADRILLE** : 11-13 ans (1/2 pointes et/ou pointes).
- **CORYPHÉE** : 13-15 ans (1/2 pointes et/ou pointes).
- **SUJET** : à partir de 15 ans et jusqu'à 24 ans (pour les amateurs et amateurs avancés : 1/2 pointes et/ou pointes et pour les préprofessionnels : pointes).
- **PASSIONNE** : à partir de 25 ans. (pour les amateurs et amateurs avancés : 1/2 pointes et/ou pointes et pour les préprofessionnels : pointes).

Les variations sont présentées : **Filles**, en tunique avec ou sans jupette. **Garçons**, en collant gris ou noir et haut blanc.

II. Pas de deux

A – Chorégraphie libre.

Durée des musiques de 1 minute 30 à 3 minutes 30.

La moyenne des âges définit le niveau dans lequel les candidat.e.s doivent se présenter.

5 niveaux :

- Pierre **BEAUCHAMPS** : 7-10 ans sur 1/2 pointes.
- Marius **PETIPA** : 10-13 ans sur 1/2 pointes ou sur pointes.
- George **BALANCHINE** : 13-16 ans sur 1/2 pointes ou sur pointes pour la catégorie amateur et amateur avancé, sur pointes pour la catégorie pré-pro.
- Serge **LIFAR** : A partir de 15 ans et jusqu'à 24 ans, sur 1/2 pointes ou sur pointes pour la catégorie amateur et amateur avancé, sur pointes pour la catégorie pré-pro.
- Maurice **BEJART** : A partir de 25 ans, sur 1/2 pointes ou sur pointes pour la catégorie amateur et amateur avancé, et sur pointes pour la catégorie pré-pro.

Ces chorographies sont présentées en tenue de cours ou en costume.

B – Chorégraphie de répertoire.

La moyenne des âges définit le niveau dans lequel les candidat(e)s doivent se présenter.

Pour les filles, les pas de deux de répertoire doivent être présentés sur pointes.

Possibilité de dérogation d'âge. Variations de répertoire issues des ballets suivants :

Le lac des Cygnes, la Belle au bois dormant, Casse-Noisette, Don quichotte, Coppélia, La Fille mal Gardée, Esméralda, Diane et Actéon, Le Corsaire, la Bayadère, la Source, Sylvia, Le Carnaval de Venise , Arlequinade, La Sylphide, Les Sylphides , Flammes de Paris, Halte de Cavalerie, La fête des fleurs à Genzano, Napoli, Paquita, Le petit cheval bossu, Giselle, Raymonda, Grand pas de quatre, Grand pas classique, le Bal des Cadets, la Fille du Pharaon, Le Talisman, Pas de quatre de Pagni.

Pour toutes autres variations, merci de nous fournir l'autorisation de l'auteur.

3 niveaux :

- George **BALANCHINE** : 13-16 ans.
- Serge **LIFAR** : A partir de 16 ans et jusqu'à 24 ans.
- Maurice **BEJART** : A partir de 25 ans.

Ces chorographies sont présentées en costume.

III. Groupes

A – Chorégraphie libre.

Groupe à partir de 3 personnes. La moyenne des âges définit le niveau dans lequel le groupe doit se présenter. Durée des musiques de 1 minute 30 à 3 minutes 30.

La moyenne des âges définit le niveau dans lequel les candidat.e.s doivent se présenter.

5 niveaux :

- Pierre **BEAUCHAMPS** : 7-10 ans sur 1/2 pointes.
- Marius **PETIPA** : 10-13 ans sur 1/2 pointes ou sur pointes.
- George **BALANCHINE** : 13-16 ans sur 1/2 pointes ou sur pointes pour la catégorie amateur et amateur avancé, sur pointes pour la catégorie pré-pro.
- Serge **LIFAR** : A partir de 15 ans et jusqu'à 24 ans, sur 1/2 pointes ou sur pointes pour la catégorie amateur et amateur avancé, sur pointes pour la catégorie pré-pro.
- Maurice **BEJART** : A partir de 25 ans, sur 1/2 pointes ou sur pointes pour la catégorie amateur et amateur avancé, et sur pointes pour la catégorie pré-pro.

Ces chorographies sont présentées en tenue de cours ou en costume.

B – Chorégraphie de répertoire.

La moyenne des âges définit le niveau dans lequel les candidat.e.s doivent se présenter.

Pour les filles, les pas de deux de répertoire doivent être présentés sur pointes.

Possibilité de dérogation d'âge. Variations de répertoire issues des ballets suivants :

Le lac des Cygnes, la Belle au bois dormant, Casse-Noisette, Don quichotte, Coppélia, La Fille mal Gardée, Esméralda, Diane et Actéon, Le Corsaire, la Bayadère, la Source, Sylvia, Le Carnaval de Venise , Arlequinade, La Sylphide, Les Sylphides , Flammes de Paris, Halte de Cavalerie, La fête des fleurs à Genzano, Napoli, Paquita, Le petit cheval bossu, Giselle, Raymonda, Grand pas de quatre, Grand pas classique, le Bal des Cadets, la Fille du Pharaon, Le Talisman, Pas de quatre de Pagni.

Pour toutes autres variations, merci de nous fournir l'autorisation de l'auteur.

3 niveaux :

- George **BALANCHINE** : 13-16 ans.
- Serge **LIFAR** : A partir de 16 ans et jusqu'à 24 ans.
- Maurice **BEJART** : A partir de 25 ans.

Ces chorographies sont présentées en costume.

5- NOTATION :

Chaque passage aura 2 notes :

Une note **artistique** sur **8** et une note **technique** sur **12**.

6- SCÈNE :

Scène plate de 14m de large (11 m 50 rideaux ouverts) et de 7m de profondeur.

Entrée et sortie des deux côtés.

7- INSCRIPTIONS :

Les inscriptions peuvent être en candidat libre ou groupées par écoles.

Pour les inscriptions par mail, les documents sont à renvoyer à l'adresse : concours.arabesque@gmail.com et par courrier à **Karine SCHMITZ** à l'adresse suivante : **34 rue basse 45190 Beaugency.**

*L'inscription des **candidats libres** sera validée et définitive à réception de la totalité des pièces suivantes :*

- Fiche d'inscription téléchargeable sur le site du concours **entièrement remplie** à envoyer par e-mail.
- Une copie de la carte d'identité ou du livret de famille du ou des candidats (groupes) à envoyer par e-mail.
- Le paiement des droits d'inscription par **chèque bancaire** à l'ordre « LE MONDE DE LA DANSE » à envoyer par courrier avec le nom du candidat au dos. Les virements sont uniquement acceptés pour les candidat.e.s internationaux (nous contacter).

*Les inscriptions groupées par **école** seront validées et définitives à réception de la totalité des pièces suivantes :*

- Fiche d'inscription du professeur **entièrement remplie** à envoyer par e-mail.
- Fiches d'inscriptions élèves téléchargeable sur le site du concours **entièrement remplies** à envoyer par e-mail.
- Une copie de la carte d'identité ou du livret de famille du ou des candidats (groupes) à envoyer par e-mail.
- Le paiement **GLOBAL** des droits d'inscription par **chèque bancaire** à l'ordre « LE MONDE DE LA DANSE » à envoyer par courrier. Les virements ne sont pas acceptés.

Un e-mail de confirmation sera alors adressé au candidat libre ou au professeur.

Les droits d'inscription sont de **60 euros** pour une participation individuelle, de **40 euros** par candidat pour les pas de deux et de **30 euros** par candidat pour les groupes à partir de 3.

Pour deux passages individuels, le passage supplémentaire est à **30 euros**.

Pour les candidats en **catégorie préprofessionnelle**, un règlement de **15 euros** est demandé pour la participation au cours obligatoire du samedi.

Clôture des inscriptions : 1^{er} mars 2024, date du mail ou cachet de la poste faisant foi.

Si le nombre de candidats est atteint, les organisateurs se réservent le droit de clôturer les inscriptions avant la date limite.

8-CONVOCATION :

Suite à votre inscription, le planning du concours fait office de convocation. Il vous sera envoyé le **15 mars 2024**. Si vous ne la recevez pas, veuillez nous contacter par mail.

9- MUSIQUES :

A envoyer par mail ou WeTransfer avant le 1 mars 2024. Seuls les fichiers WAV et MP3 de bonne qualité sont acceptés. Merci d'avoir également une clé USB avec la musique le jour du concours.

10- LES PRIX et LES RÉCOMPENSES :

Les variations de cours seront récompensées par des prix :

- **Premier prix avec félicitations du jury** : au-dessus de 19
- **Premier prix à l'unanimité** : moyenne entre 18 et moins de 19
- **Premier prix** : moyenne entre 16 et moins de 18
- **Second prix** : moyenne entre 14 et moins de 16
- **Troisième prix** : moyenne entre 12 et moins de 14
- **Première mention** : moyenne entre 10 et moins de 12
- **Seconde mention** : moyenne entre 8 et moins de 10
- **Encouragement** : moins de 8

- **Premier prix avec félicitations du jury** : au-dessus de 19
- **Premier prix à l'unanimité** : moyenne entre 18 et moins de 19
- **Premier prix** : moyenne entre 16 et moins de 18
- **Second prix** : moyenne entre 14 et moins de 16
- **Troisième prix** : moyenne entre 12 et moins de 14
- **Première mention** : moyenne entre 10 et moins de 12
- **Seconde mention** : moyenne entre 8 et moins de 10
- **Encouragement** : moins de 8

Les variations libres, pas de deux, et groupes, libre et répertoire, seront récompensées par des médailles :

- **Médaille d'or avec félicitation du jury** : au-dessus de 19
- **Médaille d'or à l'unanimité** : moyenne entre 18 et moins de 19
- **Médaille d'or** : moyenne entre 16 et moins de 18
- **Médaille d'argent** : moyenne entre 14 et moins de 16
- **Médaille de bronze** : moyenne entre 12 et moins de 14
- **Premier accessit** : moyenne entre 10 et moins de 12

- **Second accessit** : moyenne entre 8 et moins de 10
- **Encouragement** : moins de 8

PRIX SPÉCIAUX :

- **PRIX LIANE DAYDE** : 200 € + stage
- **GRAND PRIX ARABESQUE** : 100 € + stage
- **PRIX ARABESQUE AMATEUR AVANCE** : 100 € + stage
- **PRIX ARABESQUE AMATEUR** : 100 € + stage
- **COUP DE CŒUR du JURY – PRÉ-PROFESSIONNEL** : 100 € + stage
- **COUP DE CŒUR du JURY – AMATEUR AVANCE** : 100 € + stage
- **COUP DE CŒUR du JURY – AMATEUR** : 100 € + stage

Les niveau du stage est proposé en fonction du Prix spécial.

11-PASSAGES DES CANDIDATS :

L'ordre de passage se fera en fonction de l'âge au jour du concours.

L'appel des candidats se fera 15mn avant le passage de la catégorie. Toute personne absente sera éliminée.

12-RESPONSABILITÉS :

Le comité organisateur n'assume aucune responsabilité pour tout accident corporel ou préjudice matériel causés à toute personne ou subis par elle, tant au cours des épreuves ou des déplacements organisés par le concours. Les candidats doivent s'assurer eux-mêmes contre les accidents, la maladie et le vol.

Un candidat se présentant au concours avec un handicap ou une blessure ne lui permettant pas de participer au concours ne sera pas pris en charge par le comité organisateur.

13-SÉCURITÉ :

Afin de respecter les normes de sécurité du théâtre, nous remercions par avance les candidats, professeurs et parents de se munir de leurs badges nominatifs, de leurs billets ou de leurs laissez-passer.

14-REMBOURSEMENT :

En cas de désistement pour raison médicale, les frais d'inscription seront remboursés, déduction faite des **15 euros d'adhésion** qui restera acquis à l'association, sous réserve de réception du certificat médical sous 15 jours, cachet de la poste faisant foi.

Si toutefois le concours était annulé par l'Organisateur, les frais d'adhésion et d'inscription seraient remboursés.

15-PRISES DE VUE et VIDÉO :

Les prises de vue (photos, vidéo ...) seront prises par des professionnels, il ne sera pas possible de prendre des photos et vidéos pendant la durée du concours.

En s'inscrivant au concours, le ou la candidat.e accepte que ' LE MONDE DE LA DANSE ' utilise son image le cas échéant sur différents supports de communication.